



Décembre 2019 N°40



Orantes de l'Assomption

*Les Orantes de l'Assomption vous invitent à rendre grâce
à l'occasion du transfert de leurs Fondateurs*



Mère Isabelle de Gethsémani et
+ 3 juillet 1921



Père François Picard
+ 16 avril 1903

le vendredi 27 décembre 2019

à 15h30 Inhumation au chemin du pèlerin

à 16h Eucharistie dans la chapelle des Religieuses de l'Assomption
suivie du verre de l'amitié

17 rue de l'Assomption 75016 - Paris

Réponse souhaitée à orantes.evry@orange.fr



Transfert de nos Fondateurs

Au dos du carton d'invitation repris en couverture, nous campons nos fondateurs en quelques traits qui évoquent aussi la diversité des terres où les Orantes sont implantées aujourd'hui.

LE PERE FRANÇOIS PICARD a grandi à Nîmes. Très tôt il déclare : « *Qu'ai-je besoin de terres ? Je veux être prêtre et missionnaire* ». Il le sera, travaillant avec conviction à la vigne du Père.



Contemplatif, homme d'oraison et de profonde spiritualité, il passe des heures entières tout près du tabernacle : « *Que pouvons-nous faire sans l'union permanente à Celui qui peut tout ?* » - Père Picard -

À la fin de sa vie, dans une intuition et pensée communes avec la Fondatrice qu'il accompagne depuis 20 ans, il établit notre « œuvre de prière » avec grande foi au cœur d'un contexte difficile et sans compter sa fatigue.



Au Tchad, le Chari borde le Centre d'accueil Béthel et la communauté où vivent aujourd'hui des « filles » de **MÈRE ISABELLE**. C'est un fleuve long comme celui de sa recherche intérieure où elle a choisi de s'abandonner sans retour.

« *Quand on veut que l'eau coule vers un endroit défini, il faut creuser le sol pour lui donner un passage. De même, si nous voulons que nos pensées et nos aspirations soient transformées par la grâce, il faut creuser un chemin surnaturel dans nos âmes...* » - Mère Isabelle -

De Bonnelles à Auteuil, un long parcours



BONNELLES Entrée de la chapelle



Chapelle Vers la crypte



Tombeau des fondateurs

Après avoir fermé notre communauté de Bonnelles, une dernière étape reste à franchir dans le processus de notre retrait définitif du monastère : transférer la sépulture de nos Fondateurs. Nous y avons pensé depuis longtemps et la

mise en œuvre a été longue.

Dès 2012, plusieurs lieux sont envisagés et visités et nous laissent plusieurs pistes possibles. En 2013-2014, après lui en avoir parlé de manière informelle, sœur Anne, en ses conseils, adresse à sœur Martine Tapsoba, alors Supérieure générale des Religieuses de l'Assomption, ce souhait et demande :

« Où déplacer les dépouilles mortelles de nos Fondateurs actuellement inhumées dans la crypte du monastère de Bonnelles ? Accepteriez-vous d'être partie prenante de cette réflexion et d'envisager leur inhumation à Auteuil selon des modalités à découvrir et déterminer ? »

Dans ce premier courrier ou dans d'autres plus tardifs je relève quelques passages : *« Notre monastère de Bonnelles va fermer et il sera vendu. Les dépouilles mortelles de nos Fondateurs y reposent dans la crypte [mais elles] ne pourront continuer à "suivre" les sœurs*

dans leur(s) déménagement(s) en insertions plus petites, ni en Afrique où s'est très majoritairement déplacée notre présence. »

« [...] Le rayonnement de [la] vie et [du] message [de nos Fondateurs] se poursuit jusqu'à ce jour. C'est pourquoi nous jugeons important que les sœurs Orantes de l'Assomption qu'ils ont fondées puissent continuer à venir prier auprès d'eux, ainsi que toutes personnes vivant de leur message ou désireuses de les approcher.

Votre maison de la rue de l'Assomption à Paris était connue de nos deux Fondateurs qui l'ont fréquentée pendant de nombreuses années. Ils y étaient en amitié avec votre Fondatrice, Sainte Marie-Eugénie de Jésus, qui y est inhumée, et près de laquelle votre chapelle permet de venir aisément prier, individuellement ou en groupe ».

« Un lieu plus ouvert ou plus passant que notre crypte pourrait transformer les circonstances d'un départ, perçu comme pénible et contraignant, en une opportunité d'offrir à nos Fondateurs la connaissance et la prière d'un plus grand nombre. »

*« **Pourquoi envisager et préférer Auteuil ?** - Cette option nous semble signifiante en vertu de nos enracinements [et] comme lieu d'un vécu et témoignage de communion en Assomption.*

Tertiaire de saint Augustin, Dame pensionnaire participant au Noviciat à Cannes, [...], Fondatrice restée profondément attachée à votre congrégation.... Auteuil et Cannes sont des lieux marquant pour Mère Isabelle et pour nous à travers elle.

Aumônier et défenseur d'Auteuil, Créateur d'œuvres, Délégué puis Supérieur général d'une congrégation dont les sources se mêlent aux vôtres... L'histoire du Père Picard est aussi entremêlée pour une part importante avec celle des Religieuses de l'Assomption et particulièrement à Auteuil.

Tous deux ont beaucoup fréquenté ce lieu. « Pour le meilleur et pour le pire » diront certains. Bien qu'à nos yeux le meilleur l'emporte largement sur le pire [...] Nous avons conscience de l'impression pénible qu'a laissée longtemps et que laisse peut être encore le rapport de Religieuses et autres sœurs ou frères de l'Assomption au Père François Picard tandis que d'autres le portent aux nues selon des témoignages souvent divergents à son sujet. [II] est bien compréhensible que [tensions et rupture aient] laissé des traces péniblement

ressenties. Est-ce encore le cas aujourd'hui ? N'est-ce pas alors le temps de passer outre comme l'aurait souhaité Mère Marie-Eugénie ? [...]

Comme Orantes nous sommes aussi très largement redevables aux autres congrégations de l'Assomption. Chacune de nos fondations a une part d'enracinement ou de souvenirs à Auteuil. Votre accueil et la présence de nos Fondateurs pourrait être un témoignage concret d'unité et communion en Assomption perçue comme Famille de congrégations et laïcs. Nos différences peuvent y trouver sens et force de communion, les différends du passé y donner signe d'une communion possible dans la durée et le respect. »

Après discernement avec ses conseils ordinaire et plénier, sœur Martine nous invite à visiter le jardin d'Auteuil. Le 1^{er} août 2014, en fin de visite, nous



découvrons avec elle le lieu que nos sœurs pensent mettre à notre disposition : un triangle herbu bordé de plantes, situé tout à côté de la chapelle et de l'arrière-chœur dédié à Sainte Marie-Eugénie de Jésus. Dans l'autorisation officielle qui suivra en date du 10 mars 2015, sœur Martine précise :



Chemin des pèlerins

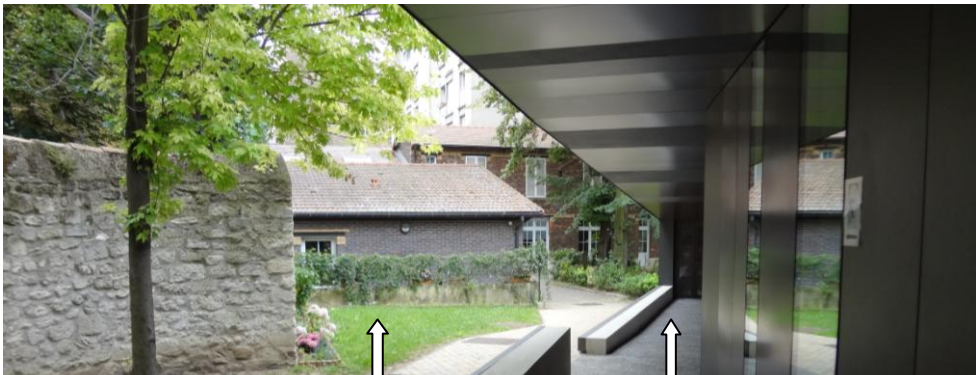
AUTEUIL

Chapelle



Entrée de la chapelle

Communauté



Emplacement proposé

Chemin des pèlerins

« [...] C'est dans la joie de ce jour où nous célébrons l'entrée dans la vie de celle qui a été comme un trait d'union entre nos Congrégations de l'Assomption, que je viens, par cette lettre, vous signifier notre accord officiel pour [que vos Fondateurs] puissent reposer près de Marie Eugénie et cela à plus d'un titre.

Tout d'abord, nous sommes reconnaissantes pour la longue relation entre le Père Picard et Mère Marie-Eugénie notre Fondatrice, une relation d'amitié, de conseil et d'aide spirituelle qui a duré quarante (40) ans. La proximité de la rue François 1^{er} et de la rue de l'Assomption a facilité cette relation.

Il y a eu ensuite les liens d'amitié et de spiritualité entre Mère Isabelle, Fondatrice des Orantes de l'Assomption, et la Congrégation des Religieuses de l'Assomption. Elle a fait de longs séjours à Cannes près de Mère Thérèse-Emmanuel, et à Auteuil où elle a bien connu sainte Marie-Eugénie.

Au vu de tous ces liens de fondation et d'entraide qui ont marqué notre histoire commune, nous accueillons votre demande comme une occasion de vivre une plus grande communion inter-congrégations, d'intensifier nos relations fraternelles d'origine, approfondies à travers les années.

Nous savons bien que ces relations ont été marquées aussi par des difficultés de gouvernement, mais nous voulons garder « une mémoire reconnaissante » pour l'aide du Père Picard dans le cheminement spirituel de sainte Marie-Eugénie, et jusque dans les derniers jours de sa vie terrestre.

[...] Nous voulons vivre et être avec vous, cette « parabole de communion » dont parle le Frère Aloïs de Taizé. »

Ayant reçu aussi les autorisations de la famille de Mère Isabelle, du Père Benoit Grière, Supérieur général des Assomptionnistes, pour le Père François Picard, nous entrons en mars 2015 dans la valse des autorisations administratives. Il n'est pas facile d'y trouver le chemin exact à suivre. Les courriers et la découverte des points de passage obligés se succèdent et les réponses sont parfois très lentes à venir au point que nous attendons plus de 2 ans pour l'une d'elles. Les autorisations d'exhumation nous ont été facilement délivrées par la Mairie de Bonnelles, mais ce n'est qu'en fin d'été 2017 que l'arrêté de dérogation pour inhumation en terrain privé nous parvient de la préfecture de police de Paris.



Le temps est venu de passer aux autorisations ecclésiales mais il nous faut à nouveau patienter car les deux diocèses concernés sont en attente d'un nouvel évêque. Nous nous préparons aussi à demander une ultime autorisation, celle de la Congrégation romaine pour

les Causes des Saints. La cause de chacun de nos Fondateurs y reste ouverte, depuis le 17 mars 1956 pour Mère Isabelle et le 4 janvier 1965 pour le Père Picard.

Après avoir obtenu les autorisations épiscopales en juin 2018, nous apprendrons à la rentrée qu'une nouvelle Instruction de la Congrégation pour les Causes des Saints est parue et que la demande d'une autorisation romaine pour le transfert des serviteurs de Dieu n'est plus nécessaire.

Toutes ces démarches ont été faites en collaboration d'équipe entre sœurs Catherine, Monique et moi-même. Les contacts et projets de réalisation matérielle à faire en vue de la ré-inhumation s'élargissent à une collaboration avec les Religieuses de l'Assomption. Nous y apprenons que Mère Marie-Eugénie aimait beaucoup les plantes et jardins et qu'il est souhaitable de préserver au mieux cet aspect le long du chemin du pèlerin qui mène à l'arrière-chœur dédié à Sainte Marie-Eugénie de Jésus. Cela nous conforte dans le désir de réaliser une sépulture très simple mais visible depuis ce lieu de mémoire et de prière.



Tout est prêt désormais pour accueillir les dépouilles de nos Fondateurs et aller y prier en congrégation et en Assomption.

Sœur Anne.